

Réunion du Mardi 21 Février 2017
2017/002

Votants 10: Pour 10*contre 0*abstention 0

Séance du 21 Février 2017 n° 2017-02-03 **Objet : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2016 * BUDGET COMMUNE**

M. le Maire présente à l'assemblée le compte de gestion pour la commune établi par M. le Trésorier de Jugon les lacs pour l'année 2016. Les résultats sont identiques à ceux du compte administratif « budget commune ».

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents adopte le compte de gestion de la commune

Séance du 21 Février 2017 n° 2017-02-04 **Objet : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016* BUDGET COMMUNE**

Le conseil municipal après avoir approuvé le compte de gestion du Trésorier se fait présenté par M. Jean-Yves NEDELLEC, adjoint, le compte administratif 2016 dressé par M. Jérémy DAUPHIN, Maire :

Section de FONCTIONNEMENT

Dépenses	307 345.58
Recettes	400 138.81
Excédents reportés	21 186.71

Excédent de fonctionnement de clôture 113 979.94

Section d'INVESTISSEMENT

Excédent 2015	40 726.06
Dépenses	209 797.98
Recettes	153 924.23

Déficit d'investissement de clôture 15 147.69

Reste à réaliser (dépenses) 18 000.00

Reste à réaliser (recettes) 18 000.00

Au moment de passer au délibéré et au vote, Monsieur le Maire quitte la salle.

Le résultat du vote est le suivant

Votants 10 : Pour 10*contre 0*abstention 0

Séance du 21 Février 2017 n° 2017-02-05 **Voirie- Impasse de la Damiette**

M. le Maire rappelle les dispositions prises lors de la réunion du 12 octobre 2016 et celle du 18 janvier 2017.

Il précise :

- que le cout des travaux supplémentaires réalisés par l'entreprise s'élève à 282 € HT.
- Que dans la délibération du 18 janvier 2017, les crédits pour payer la facture relative aux travaux de voirie de l'impasse de la Damiette ont été ouverts.
- Qu'il y a lieu de fixer précisément ces crédits à 254 € (compte 2315-191). Comme les restes à réaliser, cette ouverture de crédits sera obligatoirement reprise au budget primitif.

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé de M. Le Maire, avoir pris connaissance de tous les éléments du dossier, en avoir débattu et délibéré :

- Valide les travaux supplémentaires réalisés par l'entreprise CLEMENT conformément au devis n° 2746 pour un montant HT de 282 €.
- Fixe à 254 € les crédits à ouvrir, cette ouverture de crédits sera reprise au budget primitif de 2017
- Donne pouvoir à M. le Maire pour prendre toutes les décisions et signer tous les documents nécessaires pour mettre en œuvre cette décision.

Séance du 21 Février 2017 n° 2017-02-06 **Objet : Acquisitions de Matériels**

M. le Maire rappelle que ce sujet a été évoqué lors de la précédente réunion et donne la parole à M. Jean-Yves NEDELLEC, 1^{er} adjoint qui précise que chaque conseiller a été destinataire des devis qu'il présente pour l'acquisition d'armoires de rangement pour l'école et des chaises pour le restaurant scolaire.

Réunion du Mardi 21 Février 2017
2017/002

Le conseil municipal après avoir entendu l'exposé de M. Jean-Yves NEDELLEC, avoir pris connaissance de l'ensemble des devis, en avoir débattu et délibéré, à l'unanimité décide :

- D'acquérir :
 - Auprès de l'UGAP, conformément au devis n° 37490866 deux armoires pour un montant TTC de 723.34 €
 - Auprès de la Société Mob Mob de Bièvres conformément au devis n° M100852, cinquante chaises pour un montant TTC de 2 715.17€.
- D'ouvrir les crédits nécessaires à l'opération 187 « Acquisitions de Matériels » compte 2184 pour un montant TTC de 3 438.51€. Ces crédits seront repris au budget primitif de 2017.
- Donne pouvoir à M. le Maire pour signer les devis et tout autre document nécessaires pour mettre en œuvre cette décision.

Séance du 21 Février 2017 n° 2017-02-07 **Objet : Plantations de Vivaces**

M. le Maire rappelle qu'en 2015, les parterres de la mairie ont été réalisés, il propose d'aménager différents espaces communaux (église, dos d'âne de la vieuville, de la beauflais, rampe du terrain intergénérationnel, la bordure du parking etc.) et présente le descriptif des plans vivaces qui pourraient être mis en place.

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé de M. le Maire, avoir pris connaissance de tous les éléments, en avoir délibéré et débattu, à l'unanimité décide :

- D'aménager les endroits présentés par des plantes vivaces
- D'accepter le devis n° 6 de M. Yves BONENFANT de Plumaugat pour un montant de 2 704.50€ TTC.
- D'ouvrir les crédits nécessaires soit 2 704.50€ en investissement au compte 2121. Ces crédits seront repris au budget primitif de 2017.
- De donner pouvoir à M. le Maire pour signer les devis et tout autre document nécessaires pour mettre en œuvre cette décision.

Séance du 21 Février 2017 n° 2017-02-08 **Objet : Travaux accessibilité**

M. le Maire donne la parole à M. Jean-Yves NEDELLEC chargé du suivi de ce dossier qui fait part des travaux programmés pour l'année 2017, à l'église, à l'école et à la mairie.

Il présente les estimations qu'il a en sa possession (chaque conseiller en a été destinataire par mail).

Après débats, le conseil décide d'intégrer ces travaux dans le programme « Aménagement de la Place de l'Eglise » (sujet inscrit à l'ordre du jour), ou dans un programme indépendant « accessibilité ».

Séance du 21 Février 2017 n° 2017-02-09 **Objet : Point sur les travaux du Presbytère**

M. le Maire signale à l'assemblée :

- que les marchés ont été signés le vendredi 10 février,
- qu'une demande de compteur de chantier est en cours et un devis pour la pose d'un compteur d'eau potable.
- Que pour l'assainissement, suite aux résultats de l'analyse demandée par le Service d'Aide Technique (SATESE) du Conseil Départemental, la commune peut raccorder ce logement à la station d'épuration du bourg.
- Que les travaux débiteront début avril.

Séance du 21 Février 2017 n° 2017-02-010 **Objet : Aménagement de la place de l'église**

M. le Maire donne la parole à Mme Marina DEROUILLAC qui avec quelques élus et son mari ont dessinés une première esquisse d'aménagement de la place de l'église.

Leur projet s'est portée sur les points suivants :

- Actuellement, l'espace route est énorme à gauche de l'église d'où l'idée de
 - Création d'une voie piétonne (le long des habitations)
 - Réduction de la largeur de la route

Réunion du Mardi 21 Février 2017
2017/002

- Monument aux morts à déplacer : actuellement il se trouve en plein milieu de la route, pas assez en valeur et dangereux pendant les cérémonies
- Création d'un sens giratoire autour de l'église : réduction de la vitesse et moins accidentogène. La voie côté sud de l'église serait à sens unique, derrière l'église également pour tourner autour de l'église.
- Prévision d'un parking 10/15 places maxi et extérieur à la place : circulation libre sans gêne.
- Un parking à vélo pourrait être mis en place derrière le muret en pierre.
- La mise en place de la rampe d'accessibilité de l'église pour les Personnes Handicapées : rampe PMR
- Verdures / arbres / bancs etc. ... pour créer un vrai point d'attractivité et de rencontre sur cette place. Les bancs seraient tournés vers l'église et entre les arbres.
- La place se retrouverait grande et dégagée pour notamment pouvoir accueillir tous types de manifestations (exemple : marché, braderie, fête de la musique etc.)
- Nouvel arrêt de bus tourné côté sud, il ferait parti du haut vent, ce haut vent nous pourrait accueillir également une exposition du granit par exemple ou se transformer facilement en buvette lors de manifestations (à titre d'exemple) : bref un haut vent amovible et transformable à souhait.
- Prévision d'un petit sentier pour accéder facilement au city stade (côté mur / fresque de l'école)
- Muret en pierre : pour avoir une vue dégagée de l'ensemble de la place
- Un point électrique serait très utile sur la place, l'éclairage (solaire/économique) serait peut-être à revoir.

Après discussions et débats, M. le Maire propose de faire parvenir à chaque conseiller les esquisses, l'explicatif et propose de fixer une réunion de travail où chacun après étude des documents pourra faire part de ses remarques et de ses idées.

La réunion de travail est fixée au Mercredi 1^{er} Mars à 18 h 30 et une réunion de conseil est fixée au Mardi 7 mars à 20 h concernant ce dossier.

Séance du 21 Février 2017 n° 2017-02-011 **Objet : Cotisation Association des Maires de France**

M. le Maire donne lecture de l'appel à cotisation pour l'année 2017 (chaque conseiller en a été destinataire par mail).

Le conseil municipal, après en avoir débattu et délibéré décide de ne pas donner de suite favorable à cette demande.

Questions Diverses

Parquet de la salle polyvalente

M. Jean-Yves NEDELLEC, adjoint informe le conseil que le plancher de la salle a été poncé par les agents communaux avec du matériel loué chez Loxam et qu'il va être vitrifié également par les agents..

Le cout de la location du matériel s'élève à 98.79 € TTC et celui des produits à 737.65€ (la société Zolpan reprendra le supplément si les bidons n'ont pas été ouverts).

Recensement de la population

M. le Maire signale que le recensement est terminé et donne les chiffres qui seront officiellement publiés en décembre. Le chiffre de la population est stable par rapport au dernier recensement de 2012.

Dinan Agglomération

M. le Maire signale que les différentes commissions vont se mettre en place et que les conseillers intéressés devront se faire connaître.

Réunion du Mardi 21 Février 2017
2017/002

Abonnement journal « Canard Enchaîné »

Mme Marina DEROUILLAC chargée de la communication va se renseigner sur le cout d'un abonnement au journal et s'il existe une version numérique.

Réunion de conseil

Mardi 7 mars 20 h concernant le dossier Aménagement de l'église, le mercredi 29 mars à 20 h et le 25 avril à 20h15.

Aucune autre question diverse n'étant abordée, l'ordre du jour étant clos, la séance est
levée à 21 h.

Ainsi délibéré en séance, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire, Jérémy DAUPHIN

Intervention de M. Pierre GOINVIC membre du collectif « Alternatiba »

Séance du 21Frévrier 2017 n° 2017-02-01 Objet : **APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2016 * LOTISSEMENT « Domaine Pierre DUTHILLEUL »**

Séance du 21Frévrier 2017 n° 2017-02-02 Objet : **VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016*LOTISSEMENT « Domaine Pierre DUTHILLEUL »**

Séance du 21Frévrier 2017 n° 2017-02-03 Objet : **APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2016 * BUDGET COMMUNE**

Séance du 21Frévrier 2017 n° 2017-02-04 Objet : **VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016* BUDGET COMMUNE**

Séance du 21Frévrier 2017 n° 2017-02-05 **Voirie- Impasse de la Damiette**

Séance du 21Frévrier 2017 n° 2017-02-06 Objet : **Acquisitions de Matériels**

Séance du 21Frévrier 2017 n° 2017-02-07 Objet : **Plantations de Vivaces**

Séance du 21Frévrier 2017 n° 2017-02-08 Objet : **Travaux accessibilité**

Séance du 21Frévrier 2017 n° 2017-02-09 Objet : **Point sur les travaux du Presbytère**

Séance du 21Frévrier 2017 n° 2017-02-010 Objet : **Aménagement de la place de l'église**

*Séance du 21Frévrier 2017 n° 2017-02-011*Objet : **Cotisation Association des Maires de France**

Questions Diverses

Parquet de la salle polyvalente* Recensement de la population*Dinan Agglomération*Abonnement journal « Canard Enchaîné »*Réunion de conseil

SIGNATURES

Jean-Yves NEDELLEC 1 ^{er} Adjoint	Graziella WERNER 2 ^{ème} Adjointe	Christian GICQUEL 3 ^{ème} Adjoint	Anne JEHANNO
Marina DEROUILLAC	Jérôme THOMAS	Hélène DANIEL	Kerry SHEPPARD
Amand GAUSSEL			